

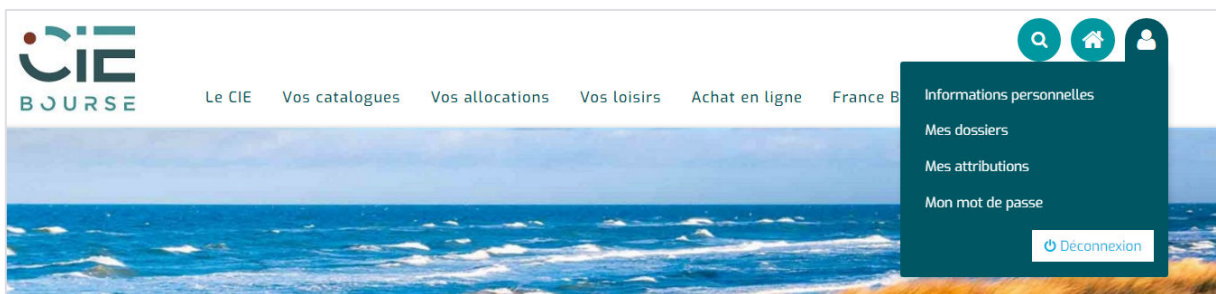
PROCÉDURE DE DÉPÔT DE MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Démarche à effectuer obligatoirement avant toute demande de préinscription sur les catalogues et les cahiers d'offre du CIE

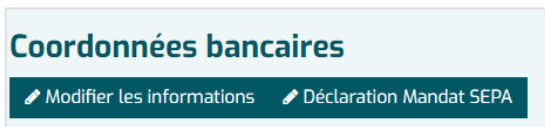
Cette déclaration n'est à établir qu'une fois tous les 3 ans.

1 - Rendez-vous sur site du CIE www.ciebourse.fr et identifiez-vous.

2 - Cliquez sur le logo d'identification en haut à droite puis sur « Information personnelles ».



3 - Puis cliquez sur le bouton « Déclaration Mandat SEPA »:



4 -Vous arriverez sur la page Déclaration Mandat SEPA :

Mon Compte / Informations personnelles / Déclaration Mandat SEPA

Déclaration Mandat SEPA

Dans le cadre de vos inscriptions à des activités soumises au barème de revenus, il vous est demandé de remplir une autorisation SEPA.

Cette autorisation a pour but de permettre au CIE dès acceptation, de mettre en paiement par prélèvement l'acompte de 25 %. Celui-ci étant automatiquement calculé par le logiciel.

Attention : votre autorisation SEPA ne donne pas la faculté au CIE de prélever les sommes restantes dues pour votre séjour. Il vous faudra régler ces sommes directement via le site par CB ou par chèque dans nos locaux.

Notez également que cette autorisation sera valable pour 3 ans (de date à date) et qu'elle sera utilisée pour toutes les activités ou un acompte est demandé (ex : colonie...).

Attention : en cas de changement de RIB au cours des 3 années, vous devez contacter impérativement le Pôle Financier du CIE Bourse à l'adresse compta@ciebourse.com

Nous vous rappelons que vous pouvez tous les mois, si vous le souhaitez, régler par échéance, à votre convenance, le solde votre séjour. Celui-ci devra être soldé 45 jours avant votre départ.

Pour télécharger le formulaire du **Mandat de Prélèvement SEPA** veuillez cliquer [ICI](#)

Fournir le justificatif (Mandat SEPA rempli)

Le fichier doit avoir l'une des extensions suivantes : .bmp, .doc, .docx, .jpg, .jpeg, .pdf, .png, .xls, .xlsx
La taille de l'ensemble des fichiers ne doit pas dépasser 5 Mo

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Sélectionner ...


Je certifie avoir renseigné de manière honnête et sincère les informations du présent formulaire

Vous devrez :

- télécharger et imprimer le formulaire d'autorisation SEPA (que vous trouverez en lien hypertexte sur cette page),
- le remplir et l'enregistrer numériquement (scan, photographie...),
- puis le téléverser via le bouton « Sélectionner ».

5 - Pour finaliser votre déclaration, cochez la case en bas de page « Je certifie avoir renseigné de manière honnête et sincère les informations du présent formulaire ».

et cliquez sur

 Transmettre la déclaration au CIE

6 - À l'issue de cette opération, le CIE contrôlera et validera le document transmis dans un délai de 72 heures. Dès lors vous recevrez un email de validation de votre document via l'adresse ciebourse@apparete.fr.

Vous pourrez à tout moment consulter les informations que vous nous avez transmises dans votre espace personnel sur le site du CIE.